



Mairie de
Boissy La Rivière

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT : ESSONNE

DELIBERATION 03/2025
De la commune de BOISSY LA RIVIERE

Séance du 13 mars 2025
Convocation : 06 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 13 mars à 19h30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur, Dominique LEROUX, Maire de Boissy la Rivière.

Présents : Patrice COCHET - Olivier LARCHER - Stéphanie LEGRIS - Johanne LEIGNADIER — Gilles TOURNIER - Dominique LEROUX - Valérie JUNOT - Robert BECH— Bruno GAUFILLET - Virginie LAZA

Absents excusés : Pascal GUERIN

A donné pouvoir à : Véronique RIAUD à Dominique LEROUX, Vincent ROUDAUT à Olivier LARCHER

Secrétaire de séance : Stéphanie LEGRIS

Objet : Approbation du compte administratif 2024

Monsieur le Maire propose d'examiner le compte administratif 2024 dressé par la Mairie, et qui est en concordance avec le compte de gestion 2024 de la Trésorerie.
Il donne lecture du compte administratif 2024 qui se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 448 874.91 €
Recettes : 572 718.83 €
Résultat de l'exercice : + 123 843.92 €
Excédent reporté : + 366 319.13 €

EXCEDENT DE CLOTURE : + 490 163.05 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 269 127.33 €
Recettes : 393 947.67 €
Résultat de l'exercice : + 124 820.34 €
Déficit reporté : - 188 299.87 €

DEFICIT DE CLOTURE : - 63 479.53 €

RESULTAT D'EXECUTION = 426 683.52 €

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Patrice COCHET, Adjoint au Maire afin que ce dernier invite l'assemblée à délibérer pour approuver le compte administratif 2024.

Après que Monsieur le Maire ai quitté la salle, Monsieur Patrice COCHET, Adjoint au Maire invite l'assemblée à délibérer pour approuver le compte administratif 2024.

Le conseil après en avoir délibéré, 10 voix pour, 1 abstention, 0 contre des présents et représentés,

APPROUVE, le compte administratif 2024 en concordance avec le compte de gestion 2024

Nombre de membres :

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 11

Pour : 10

Abstention : 01

Contre : 00

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire, dominique LEROUX

Fait à Boissy-La-Rivière, le 13/03/2025